

L'ancien-catholicisme d'après M. le Dr Wladimir Kérénsky

Autor(en): **Kiréeff, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review**

Band (Jahr): **3 (1895)**

Heft 10

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-403309>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ANCIEN-CATHOLICISME

D'APRÈS

M. le D^r WLADIMIR KÉRENSKY.

Un jeune savant, M. Wladimir Kérensky, vient, après avoir terminé ses études à l'Académie théologique de Kazan, d'éditer un ouvrage sur l'ancien-catholicisme. Jusqu'à présent nous ne possédions, sur ce sujet, que des brochures qui, quel que soit leur mérite, ne le traitent qu'à tel ou tel point de vue spécial; c'est M. Kérensky qui le premier, dans la littérature russe, a tâché de donner un tableau complet de l'histoire de l'ancien-catholicisme, de sa position actuelle et de ses rapports avec les autres Eglises, surtout avec l'Eglise orthodoxe orientale.

L'ouvrage de M. Kérensky (XX, 331 pages) contient une préface, six chapitres, dans lesquels l'auteur développe ses idées sur l'ancien-catholicisme, une conclusion avec un coup d'œil rétrospectif sur le contenu de son ouvrage, enfin une liste des noms cités. Les citations très nombreuses de M. Kérensky prouvent qu'il a consciencieusement étudié les sources russes, allemandes et françaises, qui se trouvaient à sa disposition. L'approbation donnée à son ouvrage par le saint synode de l'Eglise de Russie en rehausse encore la valeur. C'est pourquoi j'en résumerai brièvement le contenu et j'en traduirai la conclusion.

I^{re} PARTIE: *Histoire extérieure de l'ancien-catholicisme.* —
Le chapitre I^{er} traite des origines de l'ancien-catholicisme: lutte

entre la vérité religieuse et l'erreur représentée par la curie romaine, qui finit par transformer le primat en souveraineté despotique. Importance du concile du Vatican (1869—1870). Lutte suprême au concile entre les évêques représentant l'antique vérité et les infailibilistes. Protestations contre les décisions du concile. Leurs motifs religieux, scientifiques et politiques. (K. prouve que ces derniers n'ont pas l'importance que leur attribuent les ennemis de l'ancien-catholicisme.) Légitimité des motifs religieux et scientifiques, étudiée au point de vue de l'Eglise orthodoxe orientale.

Chapitre II: Histoire de l'ancien-catholicisme, en Allemagne et dans les autres pays. La lenteur du mouvement s'explique par l'indifférence, en matière de religion, des sphères civilisées de la société occidentale. Refus des gouvernements allemands de soutenir le mouvement ancien-catholique. Tactique de la curie romaine pour écraser l'ancien-catholicisme. Persécutions dirigées contre les professeurs de Munich. Anathème prononcé contre Doëllinger et Friedrich. Persécutions contre les professeurs de Bonn (Reusch, Hilgers, Langen), de Breslau (Baltzer, Reinkens et autres). Défection des évêques qui, au concile du Vatican, avaient protesté contre l'infailibilité du pape. Organisation de comités et de communautés (*Gemeinden*) anciennes-catholiques. Amélioration dans la position de l'ancien-catholicisme. Défauts de son organisation ecclésiastique (insuffisance numérique des prêtres et des curés, absence d'évêques). Progrès: Election de Mgr. Reinkens (1873); il est reconnu par différents gouvernements allemands. Efforts de la curie romaine pour combattre les anciens-catholiques. Leurs succès partiels surtout en Bavière, vers 1890. Le Ministre Lutz. Révocation des droits précédemment reconnus. En Prusse, retraite de Falk et arrivée au pouvoir de Puttkamer, hostile à l'ancien-catholicisme. Dans le grand-duché de Bade, Jolly remplacé par Stösser et Nokk. Données statistiques sur l'ancien-catholicisme actuel.

Chapitre III: L'ancien-catholicisme en Suisse, en Autriche, en Italie, en France, etc. Son développement rapide en Suisse. Faculté de théologie catholique à Berne en 1874: Friedrich, Herzog et Hirschwälder; Woker en 1875; Michaud en 1876; synode d'Oltén, déclaration de principes, élection de l'évêque Herzog, 1876. Autriche, Italie, France, Espagne, Portugal, Amérique. M. Kérensky porte le chiffre total des anciens-catholiques

à 150,000, et ajoute: « On aurait tort de voir dans ce chiffre modeste une preuve du peu d'importance de l'ancien-catholicisme; l'importance, la valeur réelle d'un fait historique ne saurait dépendre de sa forme extérieure; il faut encore le juger d'après son contenu, d'après l'idée qu'il représente et à laquelle il sert d'enveloppe; à ce titre l'ancien-catholicisme a certainement droit à une place importante dans l'histoire. »

II^e PARTIE: *Développement intérieur de l'ancien-catholicisme.*

— Chapitre I^{er}: Les congrès de Munich et de Cologne. Principes fondamentaux de l'ancien-catholicisme: rétablissement de l'ancienne doctrine universelle, de l'ancienne organisation de l'Eglise, et tendance vers la réunion des Eglises. Ces mêmes principes raffermis, précisés et développés au congrès de Cologne en 1872. Fixation du criterium pour définir l'ancienne doctrine de l'Eglise non divisée: le « Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus creditum est » de Vincent de Lérins, ainsi que les décisions dogmatiques des conciles réellement œcuméniques. Réserves faites à ce sujet par des théologiens protestants (Beyschlag, Thikötter). Les théologiens orthodoxes trouvent le criterium ancien-catholique absolument vrai (Lébédeff, Tcheltzof, l'évêque Sylvestre, surtout Ossinine dans son discours à l'académie théologique de Pétersbourg). Conformité de cette manière de voir avec celle des patriarches d'Orient exposée dans leur réponse aux évêques anglicans sur la réunion des Eglises.

Chapitre II: Organisation de la hiérarchie ancienne-catholique. Election et consécration des évêques Reinkens et Herzog. Objections contre leur consécration, basées sur l'absence du « mandatum apostolicum » et sur ce que la consécration n'a été faite que par un seul évêque, et que cet évêque était (au dire des ennemis) hérétique ou du moins schismatique. M. Kérensky prouve l'inanité de ces accusations. La lecture du « mandat apostolique » est de date relativement récente, dit M. Kérensky, puisqu'elle n'est pas antérieure à Grégoire VII. Cette infraction à la règle occidentale n'est d'aucune importance aux yeux des orthodoxes orientaux. Les catholiques romains et quelques orthodoxes s'arrêtent aux difficultés suivantes: La consécration de Mgr. Reinkens, disent-ils, a été faite par un seul évêque (Mgr. Heykamp); de plus, cet évêque a été accusé d'être hérétique, ou au moins schismatique; telle est, en partie, l'opinion

de la *Church Review*, 1873, N° 18. A cela M. Kérensky répond que, au point de vue catholique-romain, la validité et la légalité de la consécration par un seul évêque ne saurait être mise en doute; des papes même l'affirment (Léon XII, la bulle *Impensa* de 1824). Il ajoute que, au point de vue orthodoxe, la chose paraît plus difficile, car l'Eglise orthodoxe s'en tient strictement à la règle de l'ancienne Eglise (trois ou deux évêques); mais il observe que, même si cette consécration était considérée comme anticanonique, il faudrait néanmoins admettre sa validité. Il s'appuie sur les cours de droit canon de l'évêque Jean (1851) et du professeur N. Sokoloff (1875); ainsi que sur plusieurs exemples de l'Eglise ancienne et même sur un exemple récent (cas de nécessité) en 1799. Il en est de même, dit l'auteur, de l'accusation d'hérésie dirigée contre le consécrateur. L'Eglise ancienne admettait souvent la consécration faite par des hérétiques, quand ils possédaient la succession apostolique et quand l'hérésie ne renversait pas toute la doctrine chrétienne. Ainsi, dit M. Kérensky, l'Eglise orthodoxe admet les consécrations faites dans l'Eglise latine. Des consécrations de ce genre sont en tout cas absolument valides. La succession apostolique dans l'Eglise d'Utrecht, dit M. Kérensky, ne saurait être mise en doute; les accusations de Jansénisme, dirigées contre cette Eglise, ne sont nullement prouvées. M. Kérensky rappelle les paroles de Bossuet: « Ne sont pas schismatiques ceux qu'on rejette de l'Eglise sans aucune faute de leur part, mais ceux qui accusent de schisme des innocents. » Il rappelle que l'Eglise de Carthage, avec le grand Cyprien à sa tête, a été rejetée de l'union de l'Eglise par le pape, et que cet anathème n'a jamais été pris en considération. Les mêmes raisons, ajoute-t-il, font admettre la validité de la consécration de Mgr. Herzog par Mgr. Reinkens.

Chapitre III: Principes admis par l'ancien-catholicisme dans l'organisation de l'Eglise. M. Kérensky trouve que ces principes sont vrais: car, d'un côté, ils garantissent les droits réels des pasteurs de l'Eglise, et de l'autre, ils admettent la participation des laïques dans le gouvernement de l'Eglise. Il observe toutefois que, dans quelques cas, l'influence de l'élément laïque paraît peut-être un peu exagérée, par exemple, dans l'organisation des synodes.

Le chapitre IV traite de la doctrine ancienne-catholique. L'auteur fait un examen très détaillé des vérités doctrinales de l'ancien-catholicisme; il les passe toutes en revue et les compare à celles de l'Eglise ancienne non divisée et de l'Eglise orthodoxe; il constate, presque partout, leur identité, ou du moins leur grande similitude. Il étudie surtout les résultats des conférences de Bonn sur le *filioque*. Si ces conférences ont abouti à une entente qui, aux yeux des pessimistes, laissait trop de liberté aux appréciations personnelles, à des opinions théologiques qui pouvaient menacer le dogme, les expositions ultérieures de la doctrine ancienne-catholique ne leur ont pas donné raison. Le *dogme* latin du *filioque* n'existe pas dans la doctrine ancienne-catholique. Le dogme, dit M. Kérensky, ne doit en aucune façon être confondu avec l'opinion théologique. Il trouve que quelques points de détail dans la doctrine ne sont pas suffisamment déterminés dans les différents catéchismes anciens-catholiques, et que d'autres sont souvent passés sous silence, comme, par ex., la vénération des images et des reliques.

Le chapitre V traite de la discipline et du service divin dans l'ancien-catholicisme. Ici aussi, à quelques exceptions près, M. Kérensky constate les efforts des anciens-catholiques pour se replacer sur le terrain de l'ancienne Eglise universelle, et il trouve que ces efforts ont été couronnés de succès.

Chapitre VI. Développement intérieur de l'ancien-catholicisme dans sa période actuelle. M. Kérensky parle des rapports entre les anciens-catholiques et les anglicans; il expose les difficultés qui pourraient surgir de leur intercommunion, si les anciens-catholiques pratiquaient l'intercommunion indifféremment avec tous les anglicans, quelle que soit leur manière de comprendre les XXXIX Articles, ce qui effectivement rendrait la position fort compliquée. Il insiste sur la conférence des évêques anciens-catholiques tenue à Utrecht le 24 septembre 1889, conférence à laquelle il accorde, avec raison, une importance très grande. Il trouve que les principes qu'elle proclame sont ceux de l'ancienne Eglise non divisée, et il suppose qu'elle aura une influence prépondérante sur les destinées ultérieures de l'ancien-catholicisme. Il parle des congrès internationaux de Cologne et de Lucerne.¹⁾ Il considère ce dernier

¹⁾ Au moment où l'auteur écrivait son livre, le congrès de Rotterdam n'avait pas encore eu lieu.

comme très important au point de vue de l'union des Eglises. Pour justifier son opinion, il s'arrête sur les discours prononcés par MM. Friedrich, Reinkens, Weibel et surtout sur celui de Mgr. l'évêque Herzog.

Je terminerai ce résumé, en indiquant la conclusion de l'auteur.

En terminant notre étude sur l'ancien-catholicisme, dit-il, nous devons répéter ce que nous avons dit au commencement, à savoir que ce mouvement est l'un des faits les plus remarquables, les plus consolants, des temps présents. Il est vrai, l'ancien-catholicisme n'a pas rempli *toutes* les espérances qu'il avait fait naître chez quelques-uns de ses adhérents : ainsi il n'a pas donné une vie nouvelle à l'Eglise catholique-romaine, il n'a pas tiré l'occident du sommeil religieux où il est plongé. Mais ce n'est que très naturel. Comme l'a dit un savant occidental, « pour arriver à un pareil résultat, la voix même de Dœllinger et de ses compagnons d'armes ne suffit pas ; il faudrait pour cela la voix du Christ même. »

L'ancien-catholicisme n'a pas non plus rempli les espérances de ceux qui croyaient que, grâce à ses principes si sûrs et si forts, il pourrait sauver l'occident du socialisme, ce terrible ennemi de tout ordre social. Il ne l'a pas fait, mais ceci aussi est parfaitement naturel. L'origine et le développement du socialisme s'expliquent non pas seulement par l'absence de principes religieux, mais par la présence en occident de certaines conditions sociales que l'ancien-catholicisme ne peut pas écarter ; cela n'entre pas et ne saurait entrer dans son programme. Mais cela n'empêche pas que ce mouvement soit l'un des plus importants, des plus remarquables de l'histoire contemporaine de l'occident. Son importance ressort de ce qui a été dit dans notre étude.

Aux débuts, l'ancien-catholicisme n'a été qu'une protestation contre le papisme, tel que ce dernier a été défini au concile du Vatican ; mais peu à peu, en se développant progressivement et naturellement, il a dû protester contre *tout* le système romain, dont le dernier dogme n'est que le résultat logique. La question primordiale pour les anciens-catholiques était de bien préciser et de raffermir les principes qui devaient leur servir de point de départ, qui devaient être la base de leur existence historique ; tout leur développement ultérieur en

dépendait. Nous avons vu que ce premier problème a été résolu de la manière la plus satisfaisante; à notre point de vue (orthodoxe oriental), ces principes doivent être considérés comme *vrais*.

Mais la vie de l'ancien-catholicisme ne pouvait pas s'arrêter à cette solution seulement. Il fallait avancer; il fallait donner à ces principes leur développement naturel; c'est ce que fit l'ancien-catholicisme. L'organisation qu'il donna à son Eglise doit être considérée comme parfaitement régulière, sinon en tout point, du moins dans ce qu'elle a de plus important. Cette organisation est généralement conforme à l'idéal de l'Eglise ancienne, qui a été fortement modifiée tant dans le catholicisme romain que dans le protestantisme; d'un côté, l'élément laïque a de nouveau obtenu dans l'Eglise ancienne-catholique les droits qu'il possédait dans l'Eglise des premiers siècles; de l'autre, l'épiscopat, représentant de l'unité ecclésiastique, a repris la place importante qui lui est due.

Ensuite, l'ancien-catholicisme, conformément aux principes qu'il avait acceptés, devait développer sa doctrine dans le sens de l'ancienne Eglise indivisée, doctrine qui, pour nous, est identique à notre doctrine orthodoxe orientale; il devait purifier l'ancienne doctrine des erreurs dont on l'avait entachée. Si l'ancien-catholicisme n'a pas encore résolu ce problème dans tous ses détails, il est du moins sur la voie qui doit le mener à une solution prochaine, définitive et régulière. Il a rétabli la vraie et ancienne doctrine sur l'Eglise, sur son unité, sur sa catholicité, sur son autorité et sur ses organes (les conciles œcuméniques et les synodes), sur l'épiscopat (les évêques en tant que successeurs des apôtres et représentants de l'unité de l'Eglise). Puis, il a rétabli la vraie doctrine de la justification, en acceptant comme sa condition la foi et les œuvres, autrement dit le concours de la liberté individuelle et de la grâce divine; il envisage cette justification comme une véritable et réelle purification du pécheur, et non seulement comme un prétendu pardon des péchés. Enfin, l'accord qui règne entre la doctrine ancienne-catholique et celle de l'ancienne Eglise est encore confirmé par ses idées sur les saints, sur l'efficacité des prières pour les morts, sur les sacrements, sur la vie future; l'auteur trouve que l'on pourrait critiquer dans la doctrine ancienne-catholique une certaine obscurité dans le

développement de quelques points, qui, espère-t-il, finiront par s'éclaircir.

L'ancien-catholicisme n'a qu'une existence encore très courte; il est en voie de développement non interrompu; il a prouvé qu'il suit fidèlement les traces de l'Eglise ancienne dans la sphère de la discipline et du culte. Il suffit d'indiquer l'abolition du célibat et de la langue latine, qui a été remplacée dans le culte par les langues vivantes. La réforme du célibat est surtout à noter en ce que, en l'accomplissant, l'ancien-catholicisme s'est privé de l'un des plus sûrs moyens de développement *extérieur, matériel*, et d'influence sur le peuple.

De tous les problèmes de l'ancien-catholicisme, dit M. Kérénsky, la réunion des Eglises est celui qui, *en pratique*, a été résolu de la manière la moins satisfaisante. Nous avons vu que, au commencement même de son existence historique, l'ancien-catholicisme a indiqué d'une façon absolument correcte la voie qui devait être suivie pour atteindre le résultat voulu; plus tard il s'est écarté de cette voie, ce qui lui a valu et lui vaut encore, dit l'auteur, les reproches de quelques théologiens (parmi lesquels on doit citer quelques orthodoxes). Nous ne nous arrêterons pas pour le moment à la critique de ces reproches, dit l'auteur, nous nous bornerons à énoncer l'opinion que ces écarts partiels sont dus à des circonstances historiques dans lesquelles se trouvaient les anciens-catholiques, circonstances d'un caractère absolument extérieur et matériel. D'ailleurs, il semble que ces circonstances se sont modifiées. Au congrès de Lucerne, l'ancien-catholicisme s'est de nouveau rapproché de la manière de voir de l'orient (dans cette question), et il a écarté l'obstacle fortuit qui s'élevait contre l'objet à atteindre (objet indiqué par les anciens-catholiques eux-mêmes aux débuts de leur activité). L'avenir de l'ancien-catholicisme, de même que l'avenir de toute l'humanité, se trouve dans la main du Tout-Puissant. L'ancien-catholicisme fera-t-il les quelques pas qui lui restent à faire pour atteindre le but désiré, ou bien se laissera-t-il entraîner dans une autre direction, comme cela est déjà arrivé à d'autres mouvements similaires dans l'Eglise occidentale? C'est là une question que l'avenir résoudra.

A nous, chrétiens orthodoxes d'orient, il ne nous reste qu'à souhaiter, dit encore M. Kérénsky, que cet avenir ne donne pas de démenti à nos espérances, non plus qu'à celles

des représentants les plus éminents et les meilleurs de l'ancien-catholicisme lui-même.

A. KIRÉEFF.

Note de la Direction. — Tous les anciens-catholiques qui liront le résumé de l'ouvrage de M. le D^r Kérensky, lui seront profondément reconnaissants de l'impartialité et de la sympathie avec lesquelles il a bien voulu étudier et caractériser leur œuvre de réforme ecclésiastique et de reconstruction religieuse. Quant à l'avenir, il appartient sans doute à Dieu et nul d'entre nous ne saurait le prédire avec assurance. Mais, si nous considérons le présent attentivement, nous y trouvons déjà des garanties claires et solides de cet avenir. Ces garanties peuvent se résumer en trois mots :

1^o Comme dans l'ancienne Eglise, les anciens-catholiques distinguent le dogme strict et les opinions théologiques : le dogme strict, qui est obligatoire pour tous ; les opinions théologiques, qui peuvent différer entre Eglises et qui ne sauraient être imposées à aucune. Ce principe admis, il est clair que les anciens-catholiques d'occident laissent les Eglises orientales libres d'avoir, dans leur interprétation des dogmes, les opinions théologiques qui sont plus en harmonie avec leur esprit, leur caractère, leur tempérament ; et il est clair aussi que les Eglises orientales doivent laisser aux anciens-catholiques d'occident la même liberté, tout en exigeant la même unité dans les dogmes stricts. Ceci a été nettement déclaré dans les congrès de Lucerne et de Rotterdam.

2^o Pour tracer la ligne de démarcation entre les dogmes stricts et les spéculations théologiques, les anciens-catholiques et les orientaux admettent tous le criterium catholique de l'ancienne Eglise, tel que Vincent de Lérins l'a formulé.

3^o Quant aux documents qui doivent être étudiés pour tracer cette ligne de démarcation d'après ce criterium, tous, anciens-catholiques et orientaux, sont d'accord pour déclarer que ce sont *tous* les documents authentiques de l'ancienne Eglise indivisée et ceux-là *seulement*. Déjà à la conférence de Bonn de 1875, ce point a été très nettement précisé.

Or, n'est-il pas évident que, dans de telles conditions, l'entente finale est *inévitabile*? Que, pendant quelques années encore, certaines questions, non de dogme, mais de spéculation

théologique, restent obscures, cela se conçoit aisément, étant données les confusions que, depuis des siècles, la papauté a cherché à introduire dans le dogme, soit en occident, soit même en orient, où elle a su exercer sans relâche une habile propagande et où ses négociations ne sont malheureusement pas toujours restées infructueuses. Mais, outre qu'il ne s'agit là que de spéculations théologiques qui n'atteignent pas le dogme même et qui par conséquent ne sauraient empêcher l'union des Eglises vraiment chrétiennes, il est à remarquer que ces questions encore obscures peuvent être facilement éclaircies par une discussion objective bien conduite, grâce au criterium qui s'impose à tous, et grâce aux documents à consulter, qui sont précis et les mêmes pour tous.

Si les anciens-catholiques n'ont pas mis dans leurs catéchismes toutes leurs explications théologiques, c'est que des catéchismes, en occident du moins, ne contiennent que les choses nécessaires, *in necessariis unitas*.

Si les anciens-catholiques ne pratiquent pas dans la même mesure que les orientaux le culte des saints, des images et des reliques, c'est une simple question de liturgie, et non de dogme; question aussi de tempérament national, de traditions locales, de besoins religieux particuliers. Mais les uns et les autres acceptent le septième concile œcuménique de 787.

Si les anciens-catholiques ont insisté particulièrement sur les droits que les simples fidèles ont exercés dans l'ancienne Eglise, c'est qu'ils devaient réagir énergiquement contre le *hiérarchisme* papiste, hiérarchisme qui a causé tant de maux dans l'Eglise occidentale: c'est lui, en effet, qui a scindé l'Eglise en deux fractions souvent hostiles, les laïques d'un côté et les ecclésiastiques de l'autre; c'est lui qui a rendu possible cette définition de l'Eglise, dans laquelle les simples fidèles ne sont plus que des choses passives et exploitables: «l'Eglise enseignante, *ou simplement l'Eglise*»; c'est lui qui a créé ce déplorable *cléricalisme*, qui, partout où Rome domine, ronge non seulement l'Eglise, mais la société même politique; c'est lui qui a produit cet *indifférentisme* non moins déplorable, en vertu duquel les laïques se désintéressent des choses religieuses et ecclésiastiques, au seul profit du clergé qui, dans le système romaniste, est toute l'Eglise active. Si une réforme était nécessaire, certes, c'était celle-là; et les anciens-catholiques, en

l'opérant, n'ont fait qu'accomplir un devoir urgent. Ils ont d'ailleurs la conscience d'être restés fidèles, sur ce point comme sur les autres, aux principes et aux usages de l'ancienne Eglise.

Si les anciens-catholiques n'ont pas réussi à remédier aux erreurs et aux abus de l'Eglise romaine, c'est qu'un tel résultat ne saurait être obtenu qu'après de longs efforts et de longues années. Mais ce qui paraît évident, c'est qu'ils ont déjà réussi à remettre en évidence, même aux yeux du pape, l'importance de la question de l'union des Eglises; question que Léon XIII s'efforce de résoudre à son profit pour entraver la solution vraie et vraiment catholique, mais qu'il ne résoudra pas, on le voit déjà, par la raison évidente qu'il réduit toute cette question, essentiellement *religieuse* et *dogmatique*, à un simple compromis, exclusivement *gouvernemental* et *politique*, à savoir : *devoir*, pour les Eglises, de se soumettre au pape comme au seul chef absolu et infaillible de toutes les Eglises, et *droit*, pour le pape, de permettre à celles-ci tel usage disciplinaire, liturgique ou autre. Le jeu et la duperie sont manifestes; donc Léon XIII ne réussira pas, et la vérité universelle triomphera tôt ou tard, inévitablement.

Lorsque les anciens-catholiques et les orientaux auront proclamé officiellement, entre eux, l'union qui est déjà démontrée par leurs principes, cette union aura certainement pour résultat de provoquer peu à peu d'autres unions non moins désirables et non moins nécessaires, suivant cette parole : *et fiet unum ovile, et unus pastor*. Et alors le masque prétendu catholique de Rome tombera forcément, et les yeux s'ouvriront, même dans l'Eglise romaine (où il y a aussi, heureusement, des âmes de bonne foi); et l'homme qui depuis des siècles cherche à s'établir comme Vice-Dieu sur la terre (*qui vices Dei omnipotentis in terris gerimus**), succombera finalement ou dans le ridicule de ses monstrueuses prétentions, ou dans un retour loyal à l'humilité et à la vérité chrétiennes; et c'est alors que le Christ sera réellement, en fait comme en droit, le vrai chef de son Eglise. *Pater, adveniat regnum tuum!*

*) Bulle *Praeclara* de Léon XIII.